

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE REDON


SMICTOM DES PAYS DE VILAINE
Maison Communautaire
36 rue de l'Avenir
35550 PIPRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 20 décembre 2017

Le mardi deux mille dix-sept, le mercredi 20 décembre 2017 à 19 h 00, le Comité dûment convoqué le 08 décembre 2017, s'est réuni dans la salle du conseil à PIPRIAC, sous la Présidence de Madame Christine GARDAN, Présidente.

M. LEBAIN Alexandre a été élu secrétaire de séance.

PRESENTS : BEGUINEL Didier (suppléant), RENAULT Christian, BOURGEOULT Jean-Claude, DERVAL Patrick, GARDAN Christine, HAISSANT Gérard, THOMAS Pierre, LEBAIN Alexandre, LEMOINE André, LAURENT Yann, THEAUDIERE Éric, RIDARD Maryse, MORICEAU Marie-Françoise, BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GAUDICHON Jean-Michel, CHAMPION Isabelle, CROSLARD Pascal, DELAMARRE Dominique (suppléant), LERAY Loïc, LERAY Jean-Luc, KERGOURLAY Jean-Pierre (suppléant), ROCHE Hervé, CHEVAL Véronique, THOMAS Franck, COUDRAIS André-Jean, PITRE Remi, ROUAUD Alain, LEGERET Daniel (suppléant), PITRE Roger, BAUDU Gérard, JOUIN Alain, GEFFLOT Bernard.

POUVOIRS : TROUBOUL Jean-Paul à ROUAUD Alain, MOISDON Franck à BIORET-ALEXANDRE Marie-Anne, GARCIA Joël à LERAY Loïc, QUINTIN Annie à DELAMARRE Dominique, REBOUX Pierre-Yves à GAUDICHON Jean-Michel, Céline ROBERT à LEGERET Daniel, LEPRETRE Christian à GARDAN Christine, THILLOU Yves à GEFFLOT Bernard.

ABSENTS : TEILLARD Louis, COTTIER Catherine, MENUET Didier, MACE Christophe, DENIEL Franck, FRESIL Gwénaél, RUFFAULT Joseph, LE CHENECHAL Didier, MAHE Roseline, CORDUAN Frédéric, HERVE Gérard, COUDRAIS Ronan, BAUDU Jérôme, RAZE Marc, MAHE Yvon,



Nombre de délégués	
- en exercice	55
- pouvoirs	8
- présents	32
- absents	15

17.52: Tarifs des professionnels (non-ménages)

Usagers dotés de bacs individuels

La facturation des **professionnels** s'effectue au litre, selon le volume des bacs mis à disposition, selon la fréquence et selon le flux collecté (déchets résiduels, emballages, biodéchets). Le comité décide une augmentation des prix unitaires sur les déchets résiduels du même ordre de grandeur que l'augmentation appliquée aux particuliers, et une baisse des prix sur les emballages et les biodéchets, en vue d'inciter davantage ces usagers au recyclage.

Voici les tarifs proposés en € par litre pour les bacs mis à disposition sur demande de l'utilisateur, en fonction de la fréquence de collecte et de la nature du déchet :

Type de déchet	Prix au litre pour une collecte 2 fois pas semaine	Prix au litre pour une collecte 1 fois par semaine	Prix au litre pour une collecte une fois tous les 15 jours
Déchets résiduels	2,60 €	1,30 €	0,65 €
Emballages recyclables	collecte non proposée	0,40 € (sous conditions)	0,20 €
Biodéchets	0,40 €	0,20 €	collecte non proposée

Les fréquences de collecte des emballages (collecte sélective) 2 fois par semaine et des biodéchets tous les 15 jours ne sont pas proposées.

Usagers dotés de badges d'Apport Volontaire

Déchets résiduels :

Part fixe (93 ouvertures) : 179 €/an

Part variable : 2 € par ouverture supplémentaire (facturée à partir de 2019).

Rappel part variable 2018 : 2.10 € par ouverture.

Emballages : 0 €

L'assemblée, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Christine GARDAN

Pour la Présidente absente
Et par délégation
M. RENFUS Vice-Président

